



# RÉVISION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA MARTINIQUE

Connaître les risques  
pour mieux s'y préparer





**La Martinique est particulièrement exposée aux aléas naturels. Pour mieux prendre en compte ces risques dans l'aménagement du territoire, chaque commune dispose d'un PPRN.**



## QU'EST-CE QU'UN PPRN ?

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) est un document réglementaire qui encadre les projets d'aménagement, de construction et de reconstruction dans les zones exposées à des risques naturels. Il est opposable à tout projet.

Un PPRN est composé de plusieurs documents :

- › La note de présentation,
- › Les cartes de zonage réglementaire délimitant les zones à risques et les règles associées,
- › Le règlement fixant les règles d'aménagement et de construction pour chaque zone.

## TOUS CONCERNÉS !

En Martinique, chaque commune dispose de son propre PPRN multi-risques prenant en compte :

- › Les inondations par débordement de cours d'eau
- › La submersion marine
- › Les tsunamis
- › Les mouvements de terrain
- › Les séismes, la liquéfaction des sols et les failles actives
- › Les lahars pour la commune du Prêcheur
- › Les aléas volcaniques : coulées et dômes de lave ; coulées pyroclastiques ; retombées aériennes de cendres et projections balistiques ; mouvements gravitaires ; tsunamis volcaniques

## POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Parce qu'en tenant compte des risques naturels dans l'aménagement du territoire, on en limite les conséquences sur les biens et les personnes.

Le PPRN est donc un outil essentiel de prévention qui permet d'assurer la sécurité des personnes et des biens favorisant ainsi un développement durable du territoire.

## POURQUOI RÉVISER LES PPRN AUJOURD'HUI ?

Les PPRN actuellement en vigueur en Martinique ont été approuvés en 2013. Depuis, les connaissances sur les risques naturels ont évolué, tout comme les réalités du territoire : urbanisation, aménagements, changement climatique... C'est la raison pour laquelle la révision générale des 34 PPRN de la Martinique a été prescrite par arrêtés préfectoraux le 3 septembre 2024. Cette révision permettra :

- de prendre en compte les dernières avancées scientifiques pour la définition et la modernisation des cartographies des aléas naturels,
- d'intégrer les évolutions du territoire,
- de prendre en compte les derniers guides sur les aménagements en zones à risques,
- d'adapter la protection des personnes, des biens et des activités face aux risques naturels.





## QU'EST-CE QUI PEUT ÊTRE AMENÉ À CHANGER ?

La démarche étant toujours en cours et le règlement n'ayant pas encore été écrit, rien n'est à ce jour définitif. Néanmoins, à la suite des premières études, certaines tendances commencent déjà à émerger. Ainsi on sait déjà que :

- › le PPRN intégrera plus de précisions sur les phénomènes naturels,
- › des erreurs matérielles du PPRN actuel seront corrigées,
- › la cartographie réglementaire évoluera pour une meilleure lecture (zones bleues avec des prescriptions ou recommandations sur les nouvelles constructions et rouges où les nouvelles constructions seront interdites sauf exceptions),
- › les zones orange bleu disparaîtront,
- › le PPRN disposera d'une nouvelle identité visuelle.

Il est à noter que cette révision se fera en étroite association avec les collectivités et que la concertation avec la population sera plus importante. À l'issue de la démarche, l'outil cartographique en ligne des PPRN sera maintenu et accessible à tous.

## UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Plus qu'un simple document réglementaire, le PPRN est un outil qui nous concerne tous. C'est pourquoi des consultations publiques seront organisées, par les services de l'État, dans le cadre de la révision. Celles-ci permettront de :

- ✓ vous informer sur le projet de révision dans votre commune (présentation de la carte d'aléas et des enjeux),
- ✓ vous donner l'occasion de vous exprimer (remarques ou interrogations),
- ✓ et de contribuer activement à la démarche.

Les conditions et les dates de ces consultations vous seront communiquées.

# LES FAITS MARQUANTS DE CETTE RÉVISION

Pour la révision des PPRN, les cartes d'aléas ont été réalisées sur la base d'études qui s'appuient non seulement sur les nouveaux textes et guides de références mais également sur les dernières avancées scientifiques. Cette méthodologie a permis d'avoir des cartes d'aléas plus précises et correspondant davantage à la réalité du terrain d'aujourd'hui. La DEAL a mobilisé les meilleurs experts pour actualiser toutes ces cartes : BRGM, IPGP, OVSM ainsi que des bureaux d'études spécialisés.

## QUELQUES FAITS NOTABLES CONCERNANT LES ÉTUDES MENÉES :



### MOUVEMENT DE TERRAIN

Lancée en 2020, l'étude a permis de cartographier les formations superficielles pour mieux comprendre la nature et l'altération des sols. Cela a permis de réaliser une cartographie précise à l'échelle du 1/10 000 pour les glissements de terrain, chutes de blocs et éboulements rocheux.

**À noter : plus de 3 000 points d'observation terrain ont été analysés, mobilisant 6 géotechniciens pendant plusieurs mois.**



### INONDATION PAR DÉBORDEMENT DE COURS D'EAU

Lancée en 2023, l'étude est réalisée sur l'ensemble du territoire martiniquais. Pour la mener, deux approches ont été combinées : une analyse hydrogéomorphologique, pour les zones moins denses en enjeux, et une modélisation hydraulique pour les autres.

**À noter : l'utilisation d'un LIDAR HD a permis la réalisation de modélisations. Les levés topographiques ont été réalisés avec une précision de l'ordre de 5 cm afin de réaliser des modélisations hydrauliques très précises.**



### SUBMERSION MARINE

Une étude lancée en 2021 a permis de caractériser l'aléa submersion marine d'origine cyclonique, à l'échéance actuelle et à l'horizon 2100, afin de tenir compte des impacts du changement climatique, en se basant sur des données historiques et des modélisations numériques. Les cartes d'aléas ont été réalisées à l'échelle du 1/10 000 (voire du 1/5 000 en zone urbaine).

**À noter : durant cette étude, 1 000 ans d'activité cyclonique dans le bassin des Caraïbes ont été reconstitués dans le cadre du projet interrégional CARIBCOAST.**



## LAHARS

En 2019-2020, une étude a pu, grâce à un suivi vidéo innovant, quantifier les débits associés à cet aléa et modéliser les lahars les plus dangereux pour le bourg du Prêcheur. Cette étude a également permis d'améliorer les connaissances sur la falaise Samperre qui alimente en matériaux ce phénomène.



## TSUNAMI

Après une première étude en 2007, l'évaluation de l'aléa tsunami en Martinique a été actualisée en 2021 en s'appuyant sur de nouveaux outils de modélisation plus modernes.

**À noter : des simulations numériques permettant de calculer à une résolution de 30 m les hauteurs de vagues de tsunami en mer et la submersion à terre associée, ont été réalisées pour toutes les communes littorales. Cette résolution est même de 2 à 5 m sur 6 secteurs à enjeux.**



## ALÉA VOLCANIQUE

Pour cet aléa, différents phénomènes sont pris en compte : coulées de lave ; retombées aériennes de cendres ; lahars volcaniques ; mouvements gravitaires ; tsunamis volcaniques.

En 2023, une étude réalisée par les experts du phénomène (BRGM et IPGP) a caractérisé et quantifié les différents impacts pour chacun de ces phénomènes. Les résultats ont permis la production, en janvier 2025, d'une nouvelle carte d'aléa volcanique.

**À noter : l'étude a permis de consolider l'histoire éruptive récente de la montagne Pelée sur les 5 000 dernières années.**



## LIQUÉFACTION DES SOLS

Le BRGM a procédé à une vérification et une mise à jour de la carte de susceptibilité à la liquéfaction, en intégrant les récentes données de l'étude mouvements de terrain, notamment la carte de régolithe qui renseigne sur la nature et l'altération des couches superficielles.





# VOUS SOUHAITEZ RESTER INFORMÉS ET DÉCOUVRIR LES GRANDES ÉTAPES DE CETTE RÉVISION ?

## **SITE OFFICIEL**

- › Sur le site internet dédié aux PPRN, retrouvez toutes les informations essentielles sur le déroulé du projet, les études en cours, les cartes et les actualités : [www.pprn972.fr](http://www.pprn972.fr)

## **SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

- › Sur les comptes Facebook et Instagram de la préfecture de Martinique, vous trouverez des contenus et faits marquants liés au projet.

## **PARTICIPEZ À DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS**

- › Salons, forums, conférences : tout au long de l'année, nous serons présents à des événements sur le terrain. Vous en serez informés en amont via notre site et les réseaux sociaux.

## **VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?**

- › Un formulaire de contact est disponible sur le site : vous pouvez nous envoyer vos questions, remarques ou suggestions à tout moment.

## **VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER SUR LES RISQUES NATURELS ?**

- › Pour tout connaître sur les risques naturels en Martinique, les comprendre, vous y préparer efficacement et vous en protéger, visitez le site :  
<https://risquesnaturels972.com/>

